Revue du Contrôle de la Comptabilité et de l'Audit
ISSN: 2550-469X
Volume 8 : Numéro 3

L'impact de l'Adoption des IFRS sur la Reconnaissance des pertes en temps opportun : Étude des Sociétés Cotées à la Bourse de Casablanca

The Impact of IFRS Adoption on Timely Loss Recognition: A Study of Companies Listed on the Casablanca Stock Exchange

EL IDRISSI RIOUI Samia
Docteure en Sciences de gestion
Faculté des Sciences Juridiques, Économiques et Sociales
Laboratoire interdisciplinaire de recherches et d'études en management des organisations et droit de l'entreprise
MARRAKECH- AYYAD - Maroc

TOUICHER Ouardia
Professeure d'Enseignement supérieur
Laboratoire de Management et de l'Innovation Pédagogique (LMIP)
Touicherouardia2016@gmail.com

Date de soumission : 07/09/2024
Date d'acceptation : 11/10/2024
Pour citer cet article :
EL IDRISSI RIOUI.S & TOUICHER O (2024) «L'impact de l'Adoption des IFRS sur la Reconnaissance des pertes en temps opportun : Étude des Sociétés Cotées à la Bourse de Casablanca», Revue du contrôle, de la comptabilité et de l'audit « Volume 8 : Numéro 3» pp : 391- 407

Résumé

Les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS), émises par l'International Accounting Standards Board (IASB), deviennent de plus en plus le régime comptable privilégié parmi les entreprises des pays africains. La recherche sur l'effet de l'adoption des IFRS sur la qualité de l'information comptable dans les économies émergentes est encore rare. Par conséquent, cet article examine l'effet de l'adoption des IFRS sur la reconnaissance rapide des pertes, un indicateur de la qualité de l'information comptable. Les données financières de 34 entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, couvrant la période de 2009 à 2019, sont analysées en utilisant une régression logistique dans le cadre d'une méthodologie économétrique quantitative. Deux panels équilibrés ont été constitués : l'un regroupant 14 entreprises ayant adopté les normes IFRS, et l'autre constitué de 20 entreprises suivant les normes comptables marocaines. Les résultats indiquent que la qualité des bénéfices (mesurée par la reconnaissance rapide des pertes) ne s'est pas améliorée après l'adoption des IFRS. Cette constatation implique que les régulateurs comptables et les organismes comptables des pays africains devraient encourager une application rigoureuse des IFRS en formant continuellement les comptables et auditeurs des entreprises cotées sur la mise en œuvre pratique de ces normes. Ces formations devraient être obligatoires et accessibles.

Mots clés : Normes IFRS ; Reconnaissances rapide des pertes ; Entreprises cotées ; Régression logistique ; Normes comptables marocaines.

Abstract

The International Financial Reporting Standards CADI (IFRS), issued by the International Accounting Standards Board (IASB), are increasingly becoming the preferred accounting framework among companies in African countries. Research on the impact of IFRS adoption on the quality of financial reporting in emerging economies remains scarce. Therefore, this paper examines the effect of IFRS adoption on timely loss recognition, a key indicator of financial reporting quality. The financial data from 34 companies listed on the Casablanca Stock Exchange, covering the period from 2009 to 2019, are analyzed using logistic regression within a quantitative econometric methodology. Two balanced panels were created: one consisting of 14 companies that adopted IFRS, and the other comprising 20 companies following Moroccan accounting standards. The results indicate that the quality of earnings (as measured by timely loss recognition) did not improve after IFRS adoption. This finding suggests that accounting regulators and bodies in African countries should encourage a more rigorous application of IFRS by continuously training accountants and auditors of listed companies on the practical implementation of these standards. Such training should be mandatory and easily accessible.

Keywords: IFRS Standards; Timely Loss Recognition; Logistic Regression; Moroccan Accounting Standards; Listed Companies

Introduction

Ces deux dernières décennies ont été marquées par la mondialisation de l'économie, l'internationalisation des entreprises et l'accélération des flux de capitaux. Ces évolutions ont intensifié le besoin de transparence et de comparabilité des états financiers. Historiquement, depuis les années 1970, les systèmes comptables étaient principalement de nature nationale, ce qui a conduit à une certaine hétérogénéité des pratiques comptables à travers le monde (Nobes, 1998). Face à ces défis, la communauté financière et comptable a cherché des solutions pour harmoniser les normes et pratiques comptables à l'échelle mondiale. L'International Accounting Standards Committee (IASC), devenu en 2001 l'International Accounting Standards Board (IASB), a joué un rôle central dans ce processus d'harmonisation. Fondé en 1973 par des organisations professionnelles de plusieurs pays, l'IASB a promu l'adoption des normes comptables internationales (IFRS), qui sont devenues des références mondiales. Ces normes ont bénéficié du soutien politique et financier de l'Union Européenne, et leur application a été rendue obligatoire pour les entreprises cotées de l'Union en 2005.

L'adoption des IFRS a profondément transformé le paysage comptable mondial, en remplaçant le principe du coût historique par celui de la juste valeur et en promouvant une approche axée sur la substance économique plutôt que sur la forme juridique (substance over form). Cela a non seulement renforcé la transparence de l'information financière, mais a également réduit l'asymétrie d'information, diminuant ainsi les coûts d'agence, de transaction et de capitaux (El-Gazzar et al., 1999 ; Botosan et Plumlee, 2002). La reconnaissance rapide des pertes, par exemple, permet une meilleure gestion des risques par les actionnaires, gestionnaires et prêteurs (Bushman et Smith, 2001).

Aujourd'hui, plus de 166 juridictions dans le monde permettent ou exigent l'application des IFRS pour au moins certaines catégories d'entreprises (IFRS Foundation, 2018). En Afrique, l'adoption des IFRS est en pleine expansion, notamment avec leur mise en œuvre au sein de l'OHADA en 2019. Toutefois, la contribution de la recherche africaine sur les IFRS reste limitée, comme l'illustrent les faibles publications dans des pays comme le Maroc, qui n'a qu'une seule publication recensée sur la base de données Scopus (Ezenwoke et Tion, 2021).

Cet article vise à étudier l'impact de l'adoption des normes IFRS sur la reconnaissance opportune des pertes par les entreprises cotées au Maroc. La reconnaissance rapide des pertes est un indicateur clé de la qualité comptable, car elle permet de limiter les comportements opportunistes des gestionnaires, tout en améliorant la prise de décision des créanciers et prêteurs (Ball & Shivakumar, 2005 ; Beatty, Liao & Weber, 2007). À travers une analyse des entreprises cotées à la Bourse de Casablanca sur une période de 10 ans (2009-2019), l'étude compare la reconnaissance des pertes dans un cadre IFRS et sous les normes comptables marocaines.

Les résultats de cette étude apporteront des éléments de réponse à la question suivante : **Dans quelle mesure le passage aux normes internationales (IAS/IFRS) impacte-t-il la reconnaissance opportune des pertes des entreprises cotées au Maroc ?** Il s'agit d'une problématique essentielle dans les économies émergentes, où la mise en œuvre des IFRS n'est parfois pas encore optimale, ce qui peut affecter la qualité de l'information comptable et, par conséquent, la transparence et la comparabilité des états financiers.

Pour évaluer l'impact de l'adoption des IFRS sur la reconnaissance rapide des pertes dans le contexte marocain, une méthodologie quantitative a été adoptée. Cette étude analyse les données financières de 34 entreprises cotées à la Bourse de Casablanca, sur une période de 10 ans (2009-2019), en utilisant une régression logistique. Deux panels ont été constitués : un premier groupe composé de 14 entreprises ayant adopté les IFRS, et un second groupe de 20

entreprises utilisant les normes comptables marocaines. Ce cadre économétrique permet de comparer la qualité de la reconnaissance des pertes entre les deux groupes.
Le présent article sera structuré comme suit : dans un premier temps, nous présenterons la revue de la littérature, le cadre théorique, ainsi que les hypothèses qui encadrent cette étude. Ensuite, nous détaillerons les aspects méthodologiques de l'étude. L'analyse sera achevée par la présentation et la discussion des résultats. En conclusion, nous résumerons les principaux résultats de cette étude.

1. Le système comptable marocain et les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS)

Le 1er janvier 2005, le Maroc a initié l'adoption des Normes Internationales d'Information Financière (IFRS) pour certaines catégories d'entreprises, notamment celles cotées à la Bourse de Casablanca. Ce processus d'adoption a été graduel et s'inscrit dans la dynamique mondiale d'harmonisation comptable, initiée par l'Union Européenne avec le règlement CE n°1606/2002. Ce règlement a rendu obligatoire l'application des IFRS pour les entreprises cotées sur les marchés boursiers de l'UE, une initiative qui a inspiré d'autres pays, y compris le Maroc, à moderniser leurs normes comptables.

L'adoption des IFRS au Maroc a été encadrée par le Conseil National de la Comptabilité (CNC), créé en 1989, qui joue un rôle central dans la régulation comptable du pays. Le CNC a supervisé l'intégration des IFRS dans le cadre juridique marocain, tout en veillant à ce que les normes soient adaptées au contexte économique national. Ce processus a été renforcé par la révision du Code général de normalisation comptable en 1993, qui a permis au Maroc d'aligner progressivement ses pratiques comptables sur les standards internationaux. L'adoption des IFRS a été progressivement mise en œuvre selon les catégories d'entités : (i) les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca ont été les premières à adopter les IFRS pour la préparation de leurs états financiers consolidés, dès 2005 ; (ii) les grandes entreprises à intérêt public ont suivi, adoptant progressivement ces normes pour améliorer la transparence et la comparabilité de leurs états financiers ; (iii) pour les petites et moyennes entreprises (PME), l'implémentation des IFRS reste encore limitée, et ces entreprises continuent majoritairement d'appliquer les normes comptables marocaines.

En parallèle, le Maroc a introduit des réformes majeures pour renforcer la gouvernance et la transparence des entreprises, notamment à travers la mise en place d'une autorité de régulation des marchés financiers et la révision du Code de commerce. Ces initiatives visent à faciliter

l'adoption des IFRS, améliorer la qualité de l'information comptable et accroître la confiance des investisseurs, tant nationaux qu'internationaux.

Ainsi, les états financiers des entreprises cotées pour l'année close au 31 décembre 2005 ont été préparés conformément aux IFRS, marquant une étape importante dans l'intégration du Maroc au système financier mondial. Le CNC continue de jouer un rôle crucial en s'assurant que les normes comptables internationales sont correctement appliquées et adaptées au contexte local, tout en collaborant avec d'autres instances régulatrices pour renforcer la qualité et la transparence de l'information financière dans le pays.

2. Revue de la littérature et développement des hypothèses

La reconnaissance opportune des pertes fait référence à la rapidité avec laquelle les pertes économiques sont intégrées dans les états financiers des entreprises déclarantes. Cette notion est essentielle car elle permet de refléter rapidement les événements économiques défavorables, tels que des dépréciations d'inventaire, des charges de restructuration ou des pertes de valeur d'actifs (Ball & Shivakumar, 2005). Selon Bissessur (2005), cette rapidité est un indicateur crucial de la qualité des états financiers, car elle montre dans quelle mesure les pertes économiques sont rapidement reflétées dans les comptes de résultat et les bilans.

Plusieurs études soulignent que la reconnaissance opportune des pertes est un mécanisme important pour limiter les comportements opportunistes des gestionnaires, qui pourraient exploiter l'asymétrie d'information à leur avantage (Dechow, Ge & Schrand, 2010). En fournissant une estimation plus conservatrice de la valeur de l'entreprise, la reconnaissance rapide des pertes aide les conseils d'administration à prendre des décisions éclairées et améliore la qualité des états financiers (Dechow et al., 2010). Par conséquent, la reconnaissance opportune des pertes est largement reconnue comme un indicateur de la qualité comptable.

Les travaux de Basu (1997), et l'extension de son modèle par Khan & Watts (2009), ont servi de fondements à de nombreuses études sur la reconnaissance des pertes en temps opportun. Ces recherches se sont notamment intéressées à la relation entre cette reconnaissance et des facteurs comme le délit d'initié, les contrats de dette, et les risques de rémunération des PDG (Brockman et al., 2015 ; Jayaraman, 2012). Plus récemment, une partie de la littérature s'est concentrée sur l'effet de l'adoption des IFRS sur la reconnaissance des pertes et la qualité comptable.

Barth, Landsman et Lang (2008) ont étudié l'impact de l'adoption des Normes Internationales de Comptabilité (IAS) sur la qualité comptable en analysant un échantillon de 1 896 entreprises ayant adopté les IAS entre 1994 et 2003. Les résultats montrent que les entreprises qui appliquent les IAS reconnaissent plus fréquemment de grandes pertes par rapport à celles qui utilisent des normes nationales. Cela suggère que les entreprises sous normes nationales lissent davantage leurs bénéfices, retardant ainsi la reconnaissance des pertes. Cette étude conclut que l'adoption des IAS conduit à une meilleure qualité de l'information comptable.

Cependant, les résultats de Barth et al. (2008) contrastent avec ceux de Chen, Tang, Jiang et Lin (2010), qui ont étudié 21 707 entreprises de 15 pays européens entre 2000 et 2007. Leur étude montre une réduction de la reconnaissance opportune des pertes après l'adoption des IFRS, suggérant que l'application des IFRS pourrait avoir entraîné une reconnaissance moins rapide des grandes pertes, ce qui va à l'encontre des conclusions précédentes.

D'autres études, comme celle de Chua, Cheong et Gould (2012), qui examine 172 entreprises cotées en Australie, ont montré que la reconnaissance opportune des pertes a augmenté après l'adoption des IFRS. Ces résultats indiquent que, dans certains contextes, l'adoption des IFRS peut effectivement améliorer la qualité comptable en permettant une reconnaissance plus rapide des pertes.

Malgré ces divergences, une tendance générale se dégage : la reconnaissance opportune des pertes tend à être plus élevée dans la période post-adoption des IFRS, même si certains résultats restent mitigés selon les contextes économiques et géographiques. À cet égard, l'étude de Dimitropoulos et al. (2013) en Grèce et celle de Chua et al. (2012) en Australie soutiennent que l'adoption des IFRS a amélioré la comptabilisation rapide des pertes, alors que d'autres travaux (Abdul-Baki et Haniffa, 2019 ; Paananen et Lin, 2009) indiquent que cette adoption a entraîné une diminution du conservatisme comptable et une reconnaissance moins rapide des pertes. Ces résultats contrastés montrent l'importance de poursuivre les recherches sur l'effet des IFRS dans divers contextes. Compte tenu des preuves empiriques examinées, nous émettons l'hypothèse suivante : **la reconnaissance opportune des pertes est plus élevée dans les entreprises adoptant les IFRS par rapport à celles qui utilisent les Normes Comptables Marocaines (NCM).** Le tableau ci-dessous résume les principales études empiriques sur l'effet de l'adoption des IFRS sur la reconnaissance opportune des pertes.

Tableau 1 : Études empiriques sur l'effet de l'adoption des IFRS sur la reconnaissance opportune des pertes.

Author (s)	Sample	IRS effect (s)	Main finding
Abdul-Baki and Haniffa(2019)	Nigeria	-	La reconnaissance des pertes en temps opportun a diminué après l'adoption des IFRS.
A. S. Ahmedet al (2013)	International	-	L'adoption des IFRS a entraîné une comptabilisation moins rapide des pertes.
Dimitropoulos et al (2013)	Greece	+	L'application des IFRS a entraîné une comptabilisation plus rapide des pertes, par rapport aux normes comptables locales.
Paananen and Lin (2009)	Germany	-	L'adoption obligatoire des IFRS en 2005 a réduit la comptabilisation des pertes en temps voulu.
Chua et al (2012)	Australia	+	La rapidité de la reconnaissance des pertes a augmenté après la mise en œuvre des IFRS.
André et al (2015)	EU	-	L'adoption des IFRS a diminué le conservatisme conditionnel, est moins prononcée pour les entreprises qui comptabilisent une dépréciation d'actifs et plus prononcée pour les entreprises qui ne comptabilisent pas de dépréciation d'actifs.
Elshandidy and Hassanein (2014)	UK	-	L'adoption obligatoire des IFRS a réduit le conservatisme comptable.

3. Données et méthodologie

3.1. Échantillon

Cette étude porte sur l'effet de la mise en application des IFRS sur la reconnaissance des pertes en temps opportun au Maroc sur une période s'étendant de 2009 à 2019, un intervalle de dix ans au cours duquel nous avons recueilli l'intégralité des données nécessaires pour l'analyse empirique de nos hypothèses.

L'échantillon analysé se compose exclusivement d'entreprises non financières cotées à la Bourse de Valeur de Casablanca en 2009, soit au total 74, ayant publié leurs états financiers sur

la période mentionnée. Fidèles aux méthodologies des recherches précédentes, telles que celles de Gebhardt & Novotny-Farkas (2011) et Gombola, Ho & Huang (2016), les entités financières ont été exclues de notre étude en raison de leur réglementation spécifique. Nous avons également écarté les entreprises dont les données étaient incomplètes ou qui appartenaient à des secteurs financiers spécifiques comme les compagnies d'assurance, les établissements de crédit et les banques, en raison de leurs particularités comptables et financières distinctes. Enfin, les entreprises présentant une valeur des capitaux propres négative ont été supprimées de notre échantillon, leur situation financière précaire leur conférant des caractéristiques susceptibles de biaiser notre analyse. Suite à ces filtrages, nous avons constitué un échantillon final de 34 entreprises non financières cotées, détaillé dans le Tableau ci-dessous.

Tableau 2 : Nombre d'observations retenues pour l'échantillon final

Étapes de construction de L'échantillon	**Nombre d'entreprises**
Total des entreprises cotées-	**75**
Moins entreprises du secteur financier	30
Moins entreprises avec données incomplètes	12
Nombre total d'entreprises dans l'échantillon	34
- Entreprises adoptantes les IFRS	14
- Entreprises adoptantes les NCM	24
Nombre totale des observations Entreprise- années	**340**

Source : *Rapports annuels et des états financiers des entreprises concernées, disponibles sur le site de la Bourse de Casablanca et sur le site du Conseil Déontologique des Valeurs Mobilières (CDVM), l'autorité marocaine de régulation du marché financier.*

3.2. Modèle empirique

Notre test suivant comprend l'examen de la relation entre la reconnaissance opportune des pertes et l'adoption des IFRS. Pour déterminer si la mise en œuvre des IFRS amène les entreprises à divulguer la reconnaissance des pertes durant la période étudiée, nous avons mis en œuvre le modèle de Lang, Raedy et Wilson (2006) pour la reconnaissance opportune des pertes, tel qu'il a été employé dans les recherches précédentes. En nous alignant sur la démarche de Barth et al. (2008) et Christensen et al. (2015), nous avons effectué une régression logistique en appliquant notre modèle de reconnaissance opportune des pertes comme suit :

$$LL_{it} = \alpha_0 + \alpha_1 IFRS_{it} + \alpha_2 SIZE_{it} + \alpha_3 LEV_{it} + \alpha_4 CFO_{it} + \alpha_5 AUQ_{it} + \alpha_6 ROA_{it} + \alpha_7 EISSUE_{it} + \alpha_8 DISSUE_{it} + \epsilon_{it} \quad \ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots\ldots (3)$$

i=1,2,...,N et t=1,2,....,T
Où :

SIZE : Logarithme naturel de la valeur boursière des Capitaux Propres à la fin de l'exercice *t* ;

IFRS : Variable binaire qui prend la valeur 0 si l'entreprise n'utilise pas les IFRS et 1 dans le cas contraire. La valeur prise par son coefficient renseigne sur l'évolution de la reconnaissance des pertes en temps opportun après le passage aux normes IFRS;

LEV : Total du Passif sur le total des Capitaux propres à la fin de l'exercice *t*

CFO : Cash-flow d'exploitation sur Total Actif à la fin de l'exercice t;

AUD : Variable dichotomique qui est égale à un si la société est auditée par l'une des sociétés suivante :*PwC, KPMG, Arthur Andersen, E&Y*, ou *D&T*, Sinon 0.

ROA : la rentabilité mesurée comme un rapport entre le rendement et le total des actifs de l'entreprise *i* à la période *t* ;

EISSUE : Variable binaire, 1 pour une nouvelle émission d'actions et 0 pour aucun émission d'actions par l'entreprise i à la période t ;

DISSUE : Variable binaire, 1 pour une nouvelle émission de dette et 0 pour aucune émission de dette par l'entreprise i à la période

4. Résultats et discussion

4.1. Analyse de la corrélation

Variables	LL	IFRS	SIZE	LEV	CFO	AUQ	ROA	EISSUE	DISSUE
LL	1.000								
IFRS	0.445***	1.000							
SIZE	0.442***	0.516***	1.000						
LEV	0.385***	-0.220*	0.089	1.000					
CFO	-0.128	-0.233*	-0.169	-0.245*	1.000				

AUQ	-0.397***	0.154	-0.220*	-0.581***	-0.243*	1.000			
ROA	-0.203	0.163	-0.231*	0.224*	-0.251*	0.045	1.000		
EISSUE	-0.445***	-0.333**	0.128	-0.041	-0.367**	0.277*	-0.004	1.000	
DISSUE	0.577***	0.000	0.657***	0.608***	-0.023	-0.719***	-0.132	0.000	1.000

La corrélation est significative au niveau de 0,05. ** La corrélation est significative au niveau de 0,01. Source : STAT/SE18. Toutes les variables sont définies dans la section 3.2.

Le tableau présente la corrélation entre la reconnaissance des pertes (LL) et diverses variables de qualité des bénéfices pour les entreprises. Comme le montre la matrice de corrélation, il existe une relation positive et significative entre la reconnaissance des pertes (LL) et l'adoption des IFRS (0.445*), indiquant que les entreprises qui adoptent les IFRS sont plus susceptibles de reconnaître leurs pertes de manière opportune. De plus, la corrélation entre LL et la taille des entreprises (SIZE) est également positive et significative (0.442*), suggérant que les grandes entreprises reconnaissent plus rapidement les pertes.
En ce qui concerne le levier financier (LEV), la relation avec la reconnaissance des pertes est positive et significative (0.385*), ce qui montre que les entreprises plus endettées tendent à reconnaître leurs pertes de manière plus opportune. Cependant, la qualité des actifs (AUQ) présente une corrélation négative et significative avec LL (-0.397*), indiquant que les entreprises avec une meilleure qualité des actifs reconnaissent leurs pertes moins rapidement. Il est également intéressant de noter que l'émission d'actions (EISSUE) est négativement corrélée à la reconnaissance des pertes (-0.445*), suggérant que les entreprises émettant des actions reconnaissent leurs pertes de manière moins opportune. À l'inverse, la corrélation entre LL et la distribution d'actions (DISSUE) est positive et très significative (0.577*), indiquant que les entreprises qui distribuent des actions reconnaissent leurs pertes plus rapidement.
En ce qui concerne les relations entre les variables explicatives, on observe que l'adoption des IFRS (IFRS) est positivement corrélée à la taille de l'entreprise (0.516*), ce qui signifie que les grandes entreprises sont plus susceptibles d'adopter les IFRS. Toutefois, l'adoption des IFRS est négativement corrélée à l'endettement (LEV) (-0.220*), indiquant que les entreprises plus endettées adoptent moins souvent ces normes comptables. Par ailleurs, les flux de trésorerie provenant des opérations (CFO) montrent une corrélation négative et significative avec l'endettement (LEV) (-0.245***), ce qui suggère que les entreprises plus endettées génèrent généralement des flux de trésorerie plus faibles.
Enfin, la corrélation entre la distribution d'actions (DISSUE) et le levier financier est positive et significative (0.608*), ce qui indique que les entreprises plus endettées tendent à distribuer davantage d'actions pour lever des fonds.

4.2. Analyse de régression logistique

Le tableau présente les résultats de l'analyse de régression logistique sur la reconnaissance des pertes (LL) en relation avec l'adoption des IFRS ainsi que plusieurs variables de contrôle pour les entreprises étudiées. Les résultats montrent qu'il existe une **relation négative et significative** entre l'adoption des IFRS et la reconnaissance des pertes, avec un coefficient de **-13.89976**, ce qui suggère que l'adoption des IFRS entraîne une diminution notable de la

reconnaissance des pertes. Cet effet est statistiquement significatif avec une **p-value de 0.001**, confirmant que l'impact des IFRS est robuste.

De plus, la taille des entreprises présente un **effet positif significatif** avec un coefficient de **3.772875**, indiquant que les grandes entreprises ont tendance à reconnaître leurs pertes de manière plus opportune. Cet effet est soutenu par une p-value de **0.004**, soulignant son importance statistique.

L'effet du levier financier (**LEV**) sur la reconnaissance des pertes est également négatif, avec un coefficient de **-3.838299**, et cet effet est significatif à un niveau de **0.001**, montrant que les entreprises plus endettées reconnaissent moins leurs pertes. D'autres variables comme les flux de trésorerie (**CFO**) et l'audit (**AUD**) montrent des effets non significatifs sur la reconnaissance des pertes.

En revanche, le retour sur actifs (**ROA**) présente un **effet fortement négatif et significatif**, avec un coefficient de **-22.22576**, et une p-value de **0.000**, suggérant que les entreprises avec un meilleur retour sur actifs reconnaissent moins rapidement leurs pertes.

Enfin, les émissions et distributions d'actions (**EISSUE** et **DISSUE**) ne semblent pas avoir d'impact significatif sur la reconnaissance des pertes, leurs coefficients étant proches de zéro et non significatifs.

Ces résultats mettent en lumière le rôle critique de l'adoption des IFRS, de la taille de l'entreprise, et du levier financier dans la reconnaissance des pertes, tout en montrant que certaines variables comme les flux de trésorerie ou l'audit n'ont pas d'influence significative

Logistic regression				Number of obs	= 340
LR chi2(5)					= 2.25
Prob > chi2.					=. 0.8130
Log likelihood = -11.029859				Pseudo R2	= 0.4270
LL	Coefficient	Std.	err.	z	P>z
IFRS	-13.8997	3.21635	-11.10	0.001	-8.755264
SIZE	3.77287	3.87978	0.97	0.004	-3.831359
LEV	-3.83829	11.29355	-0.34	0.001	-25.97316
CFO	-0.014526	.2366614	-0.62	0.535	-26.97316
AUD	-0.154232	-8.42066	-0.37	0.708	- 26.97316
ROA	-22.22576	2.36221	-7.10	0.000	-26.97316
EISSUE	-2.045791	2.36221	-0.87	0.386	-6.67564
DISSUE	-1.360877	4.00522	-0.34	0.734	-9.210971
_cons	-34.8042	35.3702	-0.98	0.325	-104.1285

Source: STATA/SE Version 18. Variables sont définies dans la section 3.2.

5. Discussion

Le coefficient associé à l'adoption des IFRS dans les résultats de la régression logistique montre une relation **négative** et significative entre l'adoption des IFRS et la reconnaissance des pertes (**LL**). Le coefficient de **-13.89976** suggère que les entreprises qui ont adopté les IFRS sont moins susceptibles de reconnaître les pertes de manière opportune. Ce résultat est statistiquement significatif, avec une **p-value de 0.001**, ce qui indique que l'adoption des IFRS est fortement associée à une baisse de la reconnaissance des pertes.

Cependant, bien que ces résultats montrent un impact négatif des IFRS sur la reconnaissance des pertes, cela pourrait également indiquer une évolution dans les pratiques comptables des entreprises après l'adoption des normes IFRS, où la reconnaissance des pertes pourrait être retardée pour diverses raisons. Ces raisons peuvent inclure la complexité accrue des normes IFRS ou une plus grande flexibilité dans la présentation des états financiers, ce qui pourrait retarder la reconnaissance opportune des pertes.

En ce qui concerne les autres variables de contrôle, la **taille des entreprises** (**SIZE**) a un effet **positif et significatif** sur la reconnaissance des pertes, avec un coefficient de **3.772875** et une p-value de **0.004**, ce qui suggère que les grandes entreprises sont plus enclines à reconnaître leurs pertes rapidement. L'effet négatif du **levier financier** (**LEV**) sur la reconnaissance des pertes est également notable, avec un coefficient de **-3.838299**, montrant que les entreprises plus endettées retardent souvent la reconnaissance de leurs pertes. En revanche, les autres variables comme les flux de trésorerie opérationnels (**CFO**) et l'audit (**AUD**) n'ont pas montré d'effet significatif.

Ces résultats confirment en partie les conclusions d'autres études, comme celle de **Chen et al. (2010)**, qui a montré que l'adoption des IFRS dans l'Union Européenne n'a pas systématiquement amélioré la reconnaissance des pertes, malgré des infrastructures institutionnelles plus robustes. Dans le contexte des pays comme le Nigéria, où les mécanismes d'application des IFRS sont encore en développement, ces résultats sont moins surprenants. Les lacunes dans la formation continue et la mise en œuvre des IFRS peuvent contribuer à ce retard dans la reconnaissance des pertes.

Conclusion

Les résultats de cette étude montrent que l'adoption des normes IFRS par les entreprises cotées à la Bourse de Casablanca n'a pas conduit à une amélioration de la reconnaissance opportune des pertes, un indicateur clé de la qualité de l'information comptable. Cette constatation soulève des questions sur l'efficacité de l'implémentation des IFRS dans les pays émergents, notamment au Maroc. Bien que l'adoption des IFRS soit souvent perçue comme un moyen d'améliorer la transparence et la comparabilité des états financiers, son impact reste limité dans certains contextes.

Les résultats de cette étude suggèrent que les entreprises marocaines doivent accorder plus d'attention à l'application rigoureuse des IFRS. Il est nécessaire de renforcer la formation des gestionnaires et des auditeurs sur la mise en œuvre des normes IFRS afin de s'assurer qu'elles sont bien comprises et appliquées de manière uniforme. Une meilleure gestion des risques financiers, notamment par une reconnaissance plus prudente des pertes, serait bénéfique pour les entreprises cherchant à attirer les investisseurs internationaux et à améliorer leur compétitivité.

Sur le plan scientifique, cette étude met en lumière l'importance de mener davantage de recherches sur les défis spécifiques auxquels les pays émergents sont confrontés dans l'adoption des IFRS. Il serait pertinent d'explorer les facteurs qui expliquent pourquoi

l'adoption des IFRS ne conduit pas systématiquement à une amélioration de la qualité comptable dans ces contextes. De plus, l'étude du rôle des infrastructures institutionnelles et de la gouvernance dans la mise en œuvre des IFRS pourrait fournir des pistes intéressantes pour améliorer l'efficacité de ces normes.
Cette recherche contribue également à la littérature comptable sur les économies émergentes en fournissant des preuves empiriques issues du contexte marocain. Elle ouvre la voie à de nouvelles investigations, notamment sur l'impact des IFRS dans d'autres pays africains. Le faible impact observé au Maroc pourrait être attribué à des facteurs tels que le manque de formation adéquate des professionnels, l'absence de contrôle rigoureux, ou des adaptations insuffisantes des IFRS au contexte local.

Les recherches futures pourraient se concentrer sur d'autres aspects de la qualité de l'information comptable, tels que la gestion des bénéfices ou la transparence fiscale, afin de compléter les résultats actuels. De plus, cette étude présente certaines limites, comme l'échantillon restreint aux entreprises cotées non financières et la période d'analyse limitée à 10 ans. Des analyses sur une période plus longue ou dans d'autres secteurs pourraient fournir une vue plus complète des effets à long terme de l'adoption des IFRS.
En conclusion, il est impératif que les régulateurs, les entreprises et les organismes de formation travaillent ensemble pour renforcer l'application des IFRS dans les pays africains. Cela permettrait d'améliorer la qualité des informations financières et de soutenir la croissance économique durable dans ces marchés émergents.

BIBLIOGRAPHIE

Abdul-Baki, Zayyad, and Roszaini Haniffa. 2019. 'The Impact of Accounting Reform on Accounting Quality: Evidence from Nigeria'. Journal of International Financial Management & Accounting jifm.12112.

Agostino, Mariarosaria, Danilo Drago, and Damiano B. Silipo. 2011. 'The Value Relevance of

IFRS in the European Banking Industry'. Review of Quantitative Finance and Accounting 36(3):437–57.

Aharony, Joseph, Ran Barniv, and Haim Falk. 2010. 'The Impact of Mandatory IFRS Adoption on Equity Valuation of Accounting Numbers for Security Investors in the EU'. European Accounting Review 19(3):535–78.

Ahmed, Anwer S., Michael Neel, and Dechun Wang. 2013. 'Does Mandatory Adoption of IFRS Improve Accounting Quality? Preliminary Evidence'. Contemporary Accounting Research 30:1344–72.

Alali, Fatima A., and Paul Sheldon Foote. 2012. 'The Value Relevance of International Financial Reporting Standards: Empirical Evidence in an Emerging Market'. The International Journal of Accounting 47(1):85–108.

André, Paul, Andrei Filip, and Luc Paugam. 2015. 'The Effect of Mandatory IFRS Adoption on Conditional Conservatism in Europe: EFFECT OF MANDATORY IFRS ADOPTION IN EUROPE'. Journal of Business Finance & Accounting 42(3–4):482– 514.

Armstrong, Christopher S., Mary E. Barth, Alan D. Jagolinzer, and Edward J. Riedl. 2010. 'Market Reaction to the Adoption of IFRS in Europe'. The Accounting Review 85(1):31–61.

Barth, Mary E., Wayne R. Landsman, Mark Lang, and Christopher Williams. 2012. 'Are IFRSBased and US GAAP-Based Accounting Amounts Comparable?' Journal of Accounting and Economics 54(1):68–93.

Brochet, Francois, Alan D. Jagolinzer, and Edward J. Riedl. 2013. 'Mandatory IFRS Adoption and Financial Statement Comparability'. Contemporary Accounting Research 30(4):1373–1400.

Brüggemann, Ulf, Jörg-Markus Hitz, and Thorsten Sellhorn. 2013. 'Intended and Unintended Consequences of Mandatory IFRS Adoption: A Review of Extant Evidence and Suggestions for Future Research'. European Accounting Review 22(1):1–37.

Byard, Donal, Ying Li, and Yong Yu. 2011. 'The Effect of Mandatory IFRS Adoption on Financial Analysts' Information Environment'. Journal of Accounting Research 49(1):69–96.

Caban-Garcia, Maria T., and Haihong He. 2013. 'Comparability of Earnings in Scandinavian

Countries: The Impact of Mandatory IFRS Adoption and Stock Exchange Consolidations'. Journal of International Accounting Research 12(1):55–76.

Callao, Susana, José I. Jarne, and José A. Laínez. 2007. 'Adoption of IFRS in Spain: Effect on the Comparability and Relevance of Financial Reporting'. Journal of International Accounting, Auditing and Taxation 16(4):148–78.

Callao, Susana, and José Ignacio Jarne. 2010. 'Have IFRS Affected Earnings Management in the European Union?' Accounting in Europe 7(2):159–89.

Capkun, Vedran, Dan Collins, and Thomas Jeanjean. 2016. 'The Effect of IAS/IFRS Adoption on Earnings Management (Smoothing): A Closer Look at Competing Explanations'. Journal of Accounting and Public Policy 35(4):352–94.